

MONNAIE

L'unité monétaire taïwanaise est le nouveau dollar taïwanais (N \$ T), qui se divise en 100 cents. Les billets se présentent en coupures de 1 000, 500, 100 et 50 N \$ T, et les pièces en fractions de 10, 5 et 1 N \$ T. Les cents ne sont utilisés qu'à des fins de comptabilité; il n'y a pas de pièces ou de billets de un cent en circulation. Le nouveau dollar taïwanais suit le cours du dollar US, mais peut flotter dans les limites d'un faible pourcentage de part et d'autre du taux moyen fixé quotidiennement par la Banque centrale de Chine. Les devises étrangères peuvent être changées dans les banques, hôtels et boutiques autorisés par le gouvernement.

POIDS ET MESURES

Les unités chinoises, métriques et anglaises sont toutes couramment utilisées à Taïwan. Le gouvernement a manifesté l'intention de mettre sur pied un programme de conversion au système international dans les domaines où il intervient le plus directement.

LANGUE

La langue officielle de Taïwan est le mandarin, qui est aussi la langue d'enseignement. Toutefois, la majorité des habitants parlent également un dialecte taïwanais semblable à l'un de ceux de la province de Fukien en RPC ainsi que d'autres dialectes chinois. On enseigne communément l'anglais à Taïwan, et beaucoup le parlent, surtout parmi les jeunes. On prendra cependant soin de toujours avoir sur soi les adresses écrites en chinois lorsqu'on prend un taxi.

RELIGION

Le bouddhisme et le taoïsme sont les deux grandes religions pratiquées à Taïwan. Toutefois, environ 5 % des habitants sont protestants ou catholiques, et une faible minorité est musulmane.

RÉGIME POLITIQUE

Depuis 1949, le pays est gouverné par le Guomindang, qui estime être le gouvernement légitime de la « République de Chine », qui englobe pour lui la Chine continentale. Environ 4 millions des 20 millions d'habitants de l'île appartiennent à des familles d'origine continentale, venues s'installer à Taïwan en 1949. Par le truchement du Guomindang, ils continuent de dominer la vie politique de l'île.

En 1986, on a instauré un programme de réformes dont les grandes lignes sont la liberté de formation de nouveaux partis politiques, l'abolition de la loi martiale, la recherche d'une nouvelle formule d'élection des représentants au Parlement et la réforme du Guomindang lui-même. La même année, l'existence du plus important des partis d'opposition, le Parti progressiste démocratique, a été officiellement reconnue.

C'est le 14 juillet 1987 que la loi martiale, en vigueur à Taïwan depuis 38 ans, a été abolie. Elle a été remplacée par une nouvelle loi, dite de sécurité nationale. S'il est vrai que la nouvelle loi reconnaît pour la première fois la légitimité des partis politiques d'opposition, elle ne leur en interdit pas moins de mettre en cause la Constitution de 1946, qui revendique pour le Guomindang la souveraineté sur